



L'évaluation des enseignants-chercheurs en ergonomie : présent et futur

Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2)

41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, ce2.ergonomie@gmail.com

Où publient les enseignants-chercheurs en ergonomie ? Résultats de l'enquête menée par le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) et enjeux pour l'évaluation de la recherche en ergonomie

Béatrice BARTHE¹ et Françoise ANCEAUX²

¹ Université de Toulouse

² Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Critères actuels et à venir de la qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur en ergonomie, section 16

Nicolas GREGORI¹ et Julien NELSON²

¹ Université de Lorraine

² Université Paris Descartes

Retour d'expérience sur la constitution de la liste AERES « Psychologie, Ethologie et Ergonomie »

Ludovic Le BIGOT

Université de Poitiers

Activités, PISTES, Travail Humain et le référencement SCIMAGO : langue de publication, communauté de lecteurs, fréquentation des sites et différences de classement selon les domaines

Yvon HARADJI¹, Elise LEDOUX² et Françoise DARSESES³

¹ Directeur éditorial de la revue Activités

² Co-éditrice de la revue Pistes

³ Directrice exécutive de la revue Le Travail Humain

*Ce texte original a été produit dans le cadre du congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française qui s'est tenu à Toulouse du 20 au 22 septembre 2017. Il est permis d'en faire une copie papier ou digitale pour un usage pédagogique ou universitaire, en citant la source exacte du document, qui est la suivante : Collège des enseignants-chercheurs en ergonomie (CE2) (2017). L'évaluation des enseignants-chercheurs en ergonomie : présent et futur. 52^{ème} Congrès de la SELF - Présent et Futur de l'Ergonomie (Toulouse, 20-22 septembre).

Contexte et Enjeux

Le Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie (Ce2)¹ est une association, créée en 2004, qui regroupe près de 60 membres en poste dans les universités françaises. Les objectifs du CE2 sont multiples :

- promouvoir, structurer et défendre l'enseignement de l'ergonomie dans l'enseignement supérieur ;
- s'inscrire dans les initiatives nationales et internationales de structuration de cet enseignement ;
- soutenir le développement de la recherche universitaire en ergonomie dans sa diversité (<http://www.ce2-ergo.fr>).

Dans le cadre de ce dernier objectif, le Ce2 poursuit une étude débutée en 2015 sur l'activité de publication de ses membres. Les objectifs de cette enquête sont (a) de partager et faire connaître les supports de publications pour faciliter la pratique de la recherche des enseignants-chercheurs en ergonomie (2) d'alimenter une réflexion pour les représentants de l'ergonomie au CNU, notamment sur la pluridisciplinarité de la recherche en ergonomie.

En effet, les enseignants-chercheurs sont évalués tout au long de leur carrière (qualification, promotion, congé recherche, etc.). Ceux qui relèvent du domaine de l'ergonomie sont évalués par la section CNU où leur poste est référencé. Pour la majorité, il s'agit de la section 16 intitulée « Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale ». Le Ce2 est engagé depuis plusieurs années avec le CNU sur l'élaboration de critères visant à caractériser l'activité scientifique en tenant compte notamment des spécificités de la production pluridisciplinaire des enseignants-chercheurs en ergonomie.

Entre mai 2016 et mai 2017, la section 16 du CNU a présenté des évolutions des critères de qualifications aux fonctions de Maître de conférences des universités et de Professeurs des universités (CNU, 2016), critères qui seraient susceptibles d'impacter l'ergonomie du point de vue de sa reconnaissance universitaire.

Dans ce contexte, nous souhaitons poursuivre la réflexion sur les moyens de soutenir l'activité de publication des enseignants-chercheurs en ergonomie et initier des échanges sur l'évaluation de la recherche en ergonomie aujourd'hui et ce qu'elle deviendra demain.

Objectifs de la table ronde

Dans un axe de soutien au développement de la recherche en ergonomie, 5 points seront présentés et débattus dans ce symposium :

1. Connaissance de l'activité de publication des EC en ergonomie

Présentation des résultats du travail interne au Ce2 sur les supports de publications des articles à comité de lecture (ACL) de nos membres afin d'avoir un éclairage objectif et

actualisé de la recherche en ergonomie en France.

L'analyse des résultats montrent que :

- la majorité des ACL des enseignants-chercheurs en ergonomie sont publiés dans un top 5 des revues : Le Travail Humain, Activités, Pistes, Applied Ergonomics et Work. Ces revues sont toutes qualifiantes dans la section 16 du CNU ;
- la plupart des autres ACL publiés par les EC en ergonomie sont dans des revues ne faisant pas partie des critères de qualification de la section 16 du CNU. Ces revues sont référencées par l'AERES/HCERES pour les SHS en général dont la sociologie, les Sciences de l'éducation, la démographie, les Sciences de l'information et de la communication, mais pas pour la psychologie, l'éthologie et l'ergonomie en particulier. De plus, il est important de noter que les listes AERES/HCERES ne sont plus en vigueur aujourd'hui, et qu'elles sont indépendantes des critères de qualification du CNU.

2. Discussion sur les critères d'évaluation de la qualification de la section 16 du CNU pour les dossiers d'ergonomie

a) Présentation des critères actuels pour les dossiers d'ergonomie. Ils sont essentiellement relatifs à l'activité de publication et d'enseignement pour les MCF et englobent également l'activité administrative et/ou d'animation de la recherche pour les PR. Un point crucial pour les candidats en ergonomie concerne la formation initiale.

b) Similitudes et différences entre les critères du CNU, les listes AERES/HCERES et les revues référencées dans SCImago? Quid des revues qualifiantes dans d'autres disciplines? Jusqu'à présent, les supports de publication acceptés doivent figurer dans les bases PsycInfo, Medline, Web of Science ou Ergonomics Abstracts. SCImago apparaît comme une nouvelle base de référence qui permettrait de mieux prendre en compte l'interdisciplinarité sous réserve que les contenus relèvent bien de l'ergonomie. Il faut cependant noter que certaines revues importantes en ergonomie francophone (Activités, Pistes par exemple) ne figurent pas (encore?) dans SCImago.

c) Présentation des critères à venir.

Le bureau de la section CNU-16 souhaite recourir aux quartiles SCImago pour attester d'une « qualité minimale » et d'une « visibilité internationale » des productions scientifiques des candidats à la qualification. En février 2017, la section CNU a finalement rejeté l'obligation faite aux candidats MCF que l'un des deux ACL requis soit classé dans les quartiles 1 à 3. Pour les PR, la discussion porte toujours sur le fait que 2 ACL sur les 10 requis figurent dans les quartiles 1 et 2. Des compensations seraient possibles, pour un seul ACL, par exemple au moyen d'un ouvrage international ou d'un brevet international. Toujours pour les PR, il serait également question d'imposer au moins un ACL en langue anglaise et une production scientifique (article, ouvrage, rapport...) en langue française.

Au-delà de l'acceptation ou non de ces critères, l'enjeu réside à la fois dans la définition même du métier d'enseignant-chercheur en ergonomie, mais aussi dans le message lancé à la communauté pour les revues et supports qui n'apparaissent pas dans ces quartiles.

¹ Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie : <http://www.ce2-ergo.fr>

3. Retour d'expérience sur la constitution de liste des revues AERES

Bien que les listes AERES n'existent plus aujourd'hui, il est important de comprendre les objectifs et méthodes d'élaboration de ces listes afin de les situer au regard des critères du CNU.

- a) Le référencement des revues scientifiques
- b) Pourquoi et comment constituer une liste de revues scientifiques pour la psychologie, l'éthologie et l'ergonomie entre 2008 et 2011 ?
- c) Comment lever la limitativité d'une liste de revues ?

4. Conséquences probables des évolutions proposées par le CNU 16°, point de vue des revues francophones : Le Travail Humain, Activité et Pistes

L'évolution des critères de qualification aura nécessairement une incidence sur les logiques de publication des candidats aux fonctions de Maître de conférences et de Professeur des universités. Le référencement des revues dans des bases de données qualifiantes (PsycINFO, Ergonomics Abstract, Directory of Open Access Journal, SCImago...) est alors un point important pour les revues et cela ouvre sur plusieurs types de questions :

- a) Quel est le référencement actuel des revues et quelles évolutions envisagent-elles au regard des évolutions des critères du CNU 16° ?
- b) Quelle incidence a le référencement des revues dans SCImago sur la politique de publication des revues (langue de publication ? évaluation des articles ? etc.)
- c) Quelle sera la stabilité des critères de référencement dans le temps pour quelle pluralité dans les bases de référencement ?
- d) Quelles adéquations et/ou quels écarts entre l'activité de publication des EC, les critères de référencement des revues dans SCImago et les critères du CNU ?

5. Les enjeux pour demain

Les enjeux sont forts pour la discipline, ces revues jouent un rôle central dans les publications, la valorisation des travaux des enseignants-chercheurs en ergonomie et, plus largement, la diffusion des connaissances scientifiques au-delà du cercle universitaire. Ce

cinquième temps sera consacré aux pistes de travail pour l'évaluation des enseignants-chercheurs en ergonomie au travers de la production scientifique qui est l'objet central de cette table, mais aussi au-delà, la publication n'étant qu'une facette de l'activité des EC.

Parmi ces pistes, nous pouvons par exemple nous interroger sur :

- les notions de « critères » et de « listes » : faut-il travailler sur l'élaboration de critères ou sur l'élaboration de listes ? ou comment articuler les 2 ?
- les différents niveaux d'évaluation (évaluation individuelle, évaluation des structures : équipes de recherche, laboratoires, universités, CNRS, etc.) : à quel(s) niveau(x) et comment le CE2 peut/doit agir ?

Déroulement de la table ronde

Aussi, 5 communications ou prises de parole sont proposées :

- 1. Béatrice Barthe et Françoise Anceaux présenteront les résultats de l'enquête du Ce2 « Où publient les enseignants-chercheurs en ergonomie ? » en lien avec les enjeux pour l'évaluation de la recherche en ergonomie.
- 2. Nicolas Gregori et Julien Nelson, membres de la section 16 du CNU présenteront les critères actuels et à venir de la qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur en ergonomie.
- 4. Ludovic Le Bigot fera un retour d'expérience sur la constitution de la liste AERES Psychologie, Ethologie, Ergonomie.
- 5. Yvon Haradji, Elise Ledoux et Françoise Darses, respectivement en charge des revues scientifiques Activités, Pistes et Travail Humain.

Bibliographie / Sitographie

Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (2015). Bilan moral et financier, Relevé de décisions, Assemblée Générale Ordinaire du CE2, 11 décembre 2015. [En ligne] URL: http://www.ce2-ergo.fr/vie_association/cr_ag_11_12_15.pdf

Conseil National des Universités (2016). Compte rendu de la session plénière du 9-13 mai 2016.

<http://www.cpcnu.fr/web/section-16/rapport-d-activites-et-documents>

(<http://biblio.uqo.ca/disciplines/documents/guide-apa-uqar-2015.pdf>)

Où publient les enseignants chercheurs en ergonomie ?

Résultats de l'enquête menée par le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) et enjeux pour l'évaluation de la recherche en ergonomie

Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie-CE2

41 Rue Gay-Lussac, 75005 Paris,

ce2.ergonomie@gmail.com

Mots-clés : Recherche en ergonomie, évaluation de la recherche, publications

Where are published scientific ergonomics articles ? Outcomes of the study of the French College of professors and associate professors in ergonomics (Ce2) and issues for the evaluation of ergonomics research

Keywords : Ergonomics research, French evaluation of research, publications

Introduction

Dans le cadre de son objectif de « soutien au développement de la recherche universitaire en ergonomie, dans sa diversité », le CE2 (Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie) a mené une étude sur l'activité de publication de ses membres (CE2, 2015). Les objectifs sont (a) de partager et faire connaître les supports de publications pour faciliter la pratique et le développement de la recherche des enseignants chercheurs en ergonomie (2) d'alimenter une réflexion pour les représentants de l'ergonomie au Conseil National des Universités (CNU), notamment sur la spécificité de la recherche en ergonomie et de sa dimension pluridisciplinaire.

Évaluation de l'activité de recherche en section 16 : critères actuels et à venir

Pour toute qualification ou promotion, tout enseignant chercheur est évalué en France par le CNU, instance consultative et décisionnaire chargée du recrutement et de la gestion de carrière des enseignants-chercheurs. Les dossiers des enseignants chercheurs en ergonomie sont, pour la plupart, évalués par la section 16, intitulée « Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale ». L'activité scientifique des candidats à la qualification aux fonctions de Maître de Conférences ou à celles de Professeur des Universités est principalement mesurée et évaluée à partir du décompte d'articles à comité de lecture (ACL) publiés par le candidat dans « des revues scientifiques de psychologie à comité de lecture et indexées

dans les grandes bases de données (PsycINFO, Ergonomics Abstracts, ISI, Medline) »^{2,3}.

Le premier objectif de cette étude sera de confronter le réel de l'activité de publication des enseignants chercheurs en ergonomie, aux bases de données actuellement reconnues par la section 16 du CNU dans l'évaluation de cette activité. Le second objectif sera de se projeter dans les critères d'évaluation à venir, à savoir le référencement dans la base SCImago avec prise en compte du Quartile, à partir de cette même activité de publication.

En effet: «concernant la qualification aux fonctions de professeur des universités, il a été adopté que les candidats devront dans leur dossier de candidature faire état d'au moins 2 ACL répertoriés en quartile 1 ou quartile 2 (Q1-Q2) dans SCImago parmi les 10 ACL attendus. Concernant la qualification aux fonctions de maître de conférences, il a été adopté que les candidats devront dans leur dossier de candidature faire état d'au moins 1 ACL répertorié en quartile 1, 2 ou 3 (Q1-Q3) dans SCImago parmi les 2 ACL attendus. » (Extrait du compte-rendu de la session plénière du 9-13 mai 2016, CNU, 2016). Ces critères seront pris en compte dans les évaluations pour la qualification aux fonctions de Maître de Conférences et de Professeur d'Universités à partir de la campagne 2019⁴.

2 Recommandations pour la qualification aux fonctions de maître de conférences : <http://www.cpcnu.fr/web/section-16/recommandation-mcf>

3 Recommandations pour la qualification aux fonctions de professeur : <http://www.cpcnu.fr/web/section-16/recommandation-pr>

4 <http://www.cpcnu.fr/web/section-16/rapport-d-activites-et-documents>

*Ce texte original a été produit dans le cadre du congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française qui s'est tenu à Toulouse du 20 au 22 septembre 2017. Il est permis d'en faire une copie papier ou digitale pour un usage pédagogique ou universitaire, en citant la source exacte du document, qui est la suivante : CE2. (2017). Où publient les enseignants chercheurs en ergonomie ? Résultats de l'enquête menée par le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) et enjeux pour l'évaluation de la recherche en ergonomie, 52^{ème} Congrès de la SELF - Présent et Futur de l'Ergonomie (Toulouse, 20-22 septembre).

Enquête du CE2

L'enquête a été menée auprès de la totalité des membres du CE2 (56 membres au moment de l'étude), par mail entre les mois de septembre et décembre 2015. Plus de la moitié des membres de la communauté (59 % des EC, soit 33 EC) ont répondu à ce questionnaire par retour de mail. Les données concernent la liste des revues à comité de lecture (ACL), dans lesquelles les EC ont publié des articles avec le nombre d'articles qu'ils ont signés ou co-signés dans chacune de ces revues.

Chacune de ces revues a ensuite classée selon les 4 bases de données : PsycINFO, ISI (Social Science Index), Medline et Ergonomics Abstracts. À chacune de ces revues a ensuite été associé l'impact factor (IF) et le quartile de la base Scimago (Q1, Q2, Q3 ou Q4).

Résultats

Les données recueillies concernent 440 co-signatures d'articles réparties dans 138 revues des 33 répondants à l'étude. Ces données vont de 1 à 39 articles co-signés par revue citée, la moyenne de co-signatures d'articles étant de 3,2 co-signatures par revue. Trente quatre revues ont été citées au moins 3 fois. Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord les résultats concernant la totalité des 138 revues, puis nous nous centrerons sur les 34 revues citées au moins 3 fois par les EC répondants de l'étude.

Top 10 des revues supports de l'activité de recherche des EC en ergonomie

Le top 10 des revues dans lequel publient les enseignants chercheurs en ergonomie est, dans l'ordre croissant :

- Le Travail Humain,
- Activités,
- Pistes,
- Studies in Health, Technologies and Informatics,
- Applied Ergonomics,
- Work,
- Laboréal,
- Accident Analysis and Prevention,
- Cognition Technology and Work,
- Psychologie Française.

Supports de publications et bases de données prises en compte

Les 138 revues citées se répartissent à 61,59 % dans 1 ou plusieurs des 4 bases de données, retenues pour l'évaluation des EC en ergonomie (cf. tableau 1). Ainsi, plus d'un tiers des revues support des activités de publication des EC en ergonomie (38,41 %), ne sont référencées dans aucune des 4 bases de données prises en compte par la section 16 du CNU actuellement.

Indexée dans	Nombre de revues	% de revues
Au moins 1	85	61,59
Aucune	53	38,41
PsycInfo	58	42,03
ISI	48	34,78
Medline	40	28,99
Ergonomics Abstracts	45	32,61

Tableau 1 : Répartition des 138 revues selon qu'elles soient répertoriées, dans au moins une des 4 bases de données : PsycInfo, ISI, Medline ou Ergonomics Abstract (au moins dans 1), ou non (aucune), puis dans chacune des 4 bases de données (PsycInfo, ISI, Medline, Ergonomics Abstract).

Base SCImago et quartiles associés

Le tableau 2 (cf. annexe 1) associe aux 34 revues les plus souvent citées, l'impact factor (IF) et le quartile de la base Scimago (Q1, Q2, Q3 ou Q4), critères qui seront prochainement pris en compte dans les évaluations de la recherche en ergonomie par la section 16 du CNU.

La moitié de ces revues sont classées en quartiles Q1 (32,35 % d'entre elles) et Q2 (17,65 %). Par ailleurs, 3 de ces revues identifiées comme supports privilégiés des recherches en ergonomie n'ont pas d'IF.

Sur l'ensemble des 138 revues citées, 53 revues ne sont indexées dans aucune des 4 bases de données utilisées actuellement. Sur ces 53 revues, 13 sont référencées dans SCImago. Toutefois, la seule revue référencée en Q1 n'existe plus (CPC), une seule est référencée en Q2 (Journal of Design Research), 3 sont en Q3, et ne peuvent donc être prises en compte que pour la qualification des MCU, et 7 sont en Q4.

A l'inverse, des revues qui sont prises actuellement en compte dans l'évaluation, parce que référencées dans une des 4 bases de données, risquent de ne plus l'être, faute d'être indexées dans SCImago (c'est le cas pour 3 des revues les plus citées : Activités, Pistes et Laboreal qui représentent, à elles seules 3,78 des co-signatures d'articles) ou faute de n'être référencées qu'en Q3 ou Q4 (c'est notamment le cas de 2 des revues les plus citées, Le Travail Humain, 39 co-signatures et Psychologie Française, 9 co-signatures).

Conclusion

Les résultats de cette étude rendent saillantes certaines difficultés, actuelles et à venir, de l'accès à la qualification aux fonctions de Maître de conférences et de Professeur des universités, des chercheurs et enseignants chercheurs en ergonomie et ainsi du développement de la recherche en ergonomie.

Des axes complémentaires de traitement des données de cette étude sont en cours, notamment en lien avec le caractère pluridisciplinaire des revues supports de l'activité de publication des EC en ergonomie.

Soutenir la recherche en ergonomie ne passe pas uniquement par l'analyse de l'activité de publication des EC en ergonomie, présentée ici. La mise en place de

moyens collectifs pour favoriser le co-encadrement de thèses par exemple (CE2, 2014) ainsi qu'une réflexion sur le positionnement à venir de la discipline, dans les instances est à engager.

Bibliographie / Sitographie

Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (2014). Evolutions des politiques publiques de gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche en France: quelques conséquences sur les conditions de travail et la santé des enseignants-chercheurs en ergonomie. In D. Lhuilier (Ed.) *Qualité du travail, qualité au travail*. Toulouse: Editions Octarès.

Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (2015). Bilan moral et financier, Relevé de décisions, Assemblée Générale Ordinaire du CE2, 11 décembre 2015. [En ligne] URL : http://www.ce2-ergo.fr/vie_association/cr_ag_11_12_15.pdf

Conseil National des Universités (2016). Compte rendu de la session plénière du 9-13 mai 2016.

<http://www.cpcnu.fr/web/section-16/rapport-d-acti-vites-et-documents>

Annexe 1

Revue citées au moins 3 fois	Nbre articles	IF	Quartile
Applied Ergonomics	20	2,143	Q1
International Journal of Medical Informatics	13	2,492	Q1
Accident Analysis and Prevention	11	1,96	Q1
Cognition Technology and Work	9	1,308	Q1
Safety Science	7	1,831	Q1
International Journal of Human-Computer Studies	6	1,293	Q1
Behavior & Information Technology	4	1,211	Q1
Ergonomics	4	1,449	Q1
Computers in Human Behavior	3	2,88	Q1
Frontiers in Psychology	3	2,74	Q1
Transportation Research Part F	3	1,99	Q1
Work: Journal of prevention, Assessment and rehabilitation	16	0,715	Q2
Theoretical Issues in Ergonomics Sciences - TIES -	6	-	Q2
International Journal of Industrial Ergonomics	5	1,07	Q2
Human Factors	4	1,37	Q2
Yearbook of medical informatics	4	1,58	Q2
Displays	3	1,903	Q2
Le Travail Humain	39	0,533	Q3
Studies in Health, Technology and Informatics	23	0,54	Q3
Bulletin du Cancer	3	0,706	Q3
Psychologie Française	9	0,223	Q4
Psychologie du travail et des organisations	6	0,07	Q4
Archives des maladies professionnelles et de l'environnement	3	0,184	Q4
International Journal of Aviation Psychology	3	0,465	Q4
Perceptual and Motor Skills	3	0,66	Q4
Activités	32	-	-
Pistes	31	-	-
Laboreal	15	-	-
Education Permanente	5	-	-
Relations Industrielles / Industrial Relations	5	-	-
Bulletin de Psychologie	4	-	-
Corps	4	-	-
Travail et Apprentissages	4	-	-
Ergonomia: An International Journal of Ergonomics and Human factors	3	-	-

Tableau 2 : Impact Factor (IF) et Quartiles Scimago (Q1, Q2, Q3 et Q4) associés aux 34 revues dans lesquelles les ergonomes publient le plus souvent (revues au moins citées 3 fois) avec le nombre de co-signatures (nombre d'articles)